

Retrouvez les délibérations, décisions et arrêtés pris dans le cadre des instances et de la gestion de Limoges Métropole

TOUS LES DOCUMENTS DES INSTANCES COMMUNAUTAIRES



DÉCISION
de versement d'une aide à la transformation
numérique - BAT'INNOV

LE PRÉSIDENT DE LIMOGES MÉTROPOLE

Vu le règlement n°2022/2025 de la commission du 13 décembre 2022 relatif à l'application des articles 107 et 108 du traité sur le fonctionnement de l'Union européenne aux aides de nature...

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment les articles L312-2 et L312-3.

Vu la délibération n° 51 du 15 février 2024 relative à l'évaluation du dispositif d'aide à la transformation numérique des entreprises.

Vu la convention relative à la mise en œuvre du SIRESET concernant le dispositif d'aide à la transformation numérique.

Vu le devis d'aide à la transformation numérique déposé par l'entreprise BAT'INNOV le 30 décembre 2024.

Vu l'avis émis par la commission mise en place du 05 mai 2025.

CONSIDÉRANT d'une part que les postes informatiques actuels ne permettant pas une utilisation optimale du logiciel de chiffrage et de conception de devis récemment mis en place et que d'autre part, la société souhaite régler des problèmes rencontrés afin de faciliter les échanges lors des passages de données et réaliser une synchronisation automatique des ordinateurs et des logiciels.

CONSIDÉRANT que l'aide financière, est calculée à hauteur de 50 % des dépenses HT éligibles relatives, cette aide ne pouvant être supérieure à 10 000 € HT.

CONSIDÉRANT que le montant total des dépenses HT relatives est de 2 729,63 € HT, en application du règlement, les montants de calcul sont les suivants : 2 729,63 € HT x 1 364,81 €.

D É C I S I O N

Attribuer à l'entreprise BAT'INNOV, dont le siège est situé au 3 allée des champs - 28 LA Plaine - 87220 Bénévent, une aide financière d'un montant maximal de 1 364,81 €.

De signer la convention de financement précisant les modalités de versement, à intervenir avec l'entreprise BAT'INNOV, ainsi que tout document devant émaner de ce cadre.

D'imputer les dépenses sur les lignes prévues au budget principal de Limoges Métropole.

Fait à Limoges, le 23 juin 2025.

Le Président de Limoges Métropole,



Publié le : 24 juin 2025

Cette décision fera également l'objet d'une notification auprès de l'entreprise.

Document destiné : Services de l'urbanisme
pour information et suivi des dossiers et/ou
pour information à l'attention des services

DÉCISION

Décision de versement d'une aide à la transformation numérique - BAT'INNOV

1 DOCUMENT - Publié le 24 Juin 2025



26888.pdf
(.pdf, 96,6 Ko)



TÉLÉCHARGER